

Commune de VAUX-SUR-MER

Décision n° 2023/47/D

DÉCISION DU MAIRE TARIFS MUNICIPAUX 2024

Le Maire de la commune de Vaux-sur-Mer,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2122-22,

Vu la délibération n° 2020/06.16/01 en date du 16 juin 2020 par laquelle le Conseil Municipal a chargé Monsieur le Maire, par délégation, de fixer dans la limite de 1 000€ unitaire, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics, et, de manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : Les tarifs et droits des différents services municipaux sont fixés comme suit, à compter du 1er janvier 2024 :

SERVICE	JANVIER 2024
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	
Pour les terrasses le m ² / an	29,70 €
Autres (travaux, bennes, échafaudages...) le m ² / jour à partir du 3ème jour d'occupation	1,89 €
MARCHÉ CENTRE BOURG	
Abonné simple, le ml / jour	2,40 €
Abonné alimentation éclairage, le ml / jour	2,90 €
Abonné avec branchement froid/chaud, le ml /jour	3,00 €
Passage, le ml / jour	3,75 €
Forfait hiver, par mois	18,90 €
Camion vente au catalogue, la journée	227,00 €
Camion vente au catalogue, la 1/2 journée	127,00 €
MARCHÉ NOCTURNE PROMENADE DE NAUZAN-PLAGE / PLACE OCÉANE	
Abonné et passage : alimentation éclairage, le ml / soirée	6,00 €
PRÊT DU MINIBUS Le chauffeur doit avoir plus de 3 ans de permis et plus de 23 ans. Participation aux frais d'entretien, au km sans carburant	
Jusqu'à 300 km au compteur	0,12 €
Entre 301 km et 700 km maximum au compteur	0,35 €

SERVICE	JANVIER 2024
DIVERS	
Envoi Vaux magazine / an	16,00 €
BOISSONS	
Eau, 50 cl	1,50 €
Soda, bière, 35 cl	3,00 €
Champagne, la bouteille	22,00 €
Champagne, le verre	5,00 €
JAZZ	
Entrée jazz en salle à partir de 12 ans révolus	18,00 €
Entrée jazz en extérieur à partir de 12 ans révolus	12,00 €
Entrée pour les moins de 12 ans révolus et bénévoles	Gratuit
SPECTACLE EN SALLE (théâtre, ...)	
Entrée à partir de 12 ans révolus	12,00 €
Entrée pour les moins de 12 ans révolus et bénévoles	Gratuit
JARDINS FAMILIAUX	
Le m2 / an	0,31 €
BIBLIOTHÈQUE	
Adhésion enfants moins de 18 ans révolus et bénévoles par an	Gratuit
Adhésion adultes par an	16,00 €
CIMETIÈRES	
Concession 2.20mX1.00m	
15 ans simple	163,69 €
30 ans simple	328,54 €
50 ans simple	545,99 €
Concession 2.20mX2.00m	
15 ans double	328,77 €
30 ans double	657,54 €
50 ans double	1091,97 €
Columbarium dépôt d'urne / Caverne	
15 ans simple	163,69 €
30 ans simple	328,54 €
50 ans simple	545,99 €
Pose plaque sur le mur des souvenirs	
15 ans	71,14 €
30 ans	139,96 €
50 ans	234,83 €
Dispersion des cendres	gratuit
Dépositoire	gratuit

SERVICE	JANVIER 2024
CAMPING NON HOMOLOGUÉ Par emplacement et par an	
Emplacement aménagé pour toile de tente	45,00 €
Emplacement aménagé pour caravane, camping-car, mobil-home	90,00 €
OBSERVATIONS GÉNÉRALES RÉSERVATION DES SALLES ET ÉQUIPEMENTS	
<p>1 - Concernant la réservation : si les clés sont remises la veille au matin, un jour supplémentaire de location sera facturé.</p> <p>2 - Concernant l'état de propreté : facturation supplémentaire si la salle a été trouvée dans un état de salissures anormales (gros débris, papiers non balayés, gâteaux écrasés, bris de verre, tâches de vin...).</p> <p>3 - Concernant l'alarme de mise en sécurité de la salle : facturation supplémentaire pour un déplacement du prestataire de sécurité selon qu'il soit effectué le jour ou la nuit si l'alarme n'a pas été réarmée et en fonction du nombre d'interventions.</p> <p>4 - Concernant les réunions publiques de campagne électorale ainsi que celles et/ou manifestations de la CARA : Sans repas : les salles de l'Atelier, Nacarat, Équinoxe et Nauzan sont mises à disposition gratuitement. Avec repas : les salles de l'Atelier, Nacarat et Gilet sont mises à disposition suivant les tarifs « privés ».</p> <p>5 - Concernant les associations : - Le dossier d'identification de l'association doit être conforme aux dispositions décrites dans le document "Dossier d'identification" téléchargeable sur le site internet de la ville - Rubriques "Mes loisirs" - "Associations" - "Accompagnement des associations" - "Dossier d'identification". - Manifestation : rassemblement de personnes engendrant des recettes complémentaires à celles des cotisations des adhérents. - Activité ou AG/Conseil Administration : rassemblement de personnes n'engendrant pas de recette complémentaire à celles des cotisations des adhérents.</p> <p>6 - Cas particuliers pour les utilisations suivantes : - CLUBS SERVICES (Lions, Rotary, etc...) : en échange de bons procédés, mise à disposition gratuite 1 fois / an toutes salles confondues et/ou espaces extérieurs. - TÉLÉTHON : mise à disposition des salles gratuitement pour les associations qui en feront la demande, prioritairement aux associations vauvoises. - Associations à but caritatif et social : DON DU SANG, RESTAURANTS DU CŒUR... : gratuité. - UDAF/LIRE ET FAIRE LIRE : gratuité dans le cadre de leur activité.</p>	
SALLE DE L'ATELIER	
Facturation supplémentaire suivant observations générales :	
Point 2 - Etat de propreté	52,00 €
Point 3 à l'intervention de jour - Alarme non réarmée	52,00 €
Point 3 à l'intervention de nuit - Alarme non réarmée	58,00 €
Particuliers, entreprises hors activité commerciale, syndicats, organismes, associations syndicales libres	
Caution pour chaque réservation	600,00 €

SERVICE	JANVIER 2024
SALLE DE L'ATELIER (suite)	
<u>Manifestations sans repas</u>	
1 jour dans la semaine (hors WE)	327,00 €
2 jours dans la semaine ou WE	490,00 €
<u>Manifestations avec repas</u>	
1 jour dans la semaine (hors WE)	490,00 €
2 jours dans la semaine ou WE	710,00 €
Associations	
Caution pour chaque réservation	600,00 €
<u>Manifestations</u>	
Associations vauvoises : gratuité : 1 jour d'utilisation / an + 1 jour pour 3 occupations payantes dans l'année toutes salles et manifestations confondues	
Associations non vauvoises : sans gratuité	
<u>Avec ou sans repas</u>	
1 jour dans la semaine (hors WE)	135,00 €
2 jours dans la semaine ou WE	260,00 €
<u>Activités et AG</u>	
Associations vauvoises	Gratuit
Associations non vauvoises : tarif horaire	6,50 €
SALLE NACARAT	
<u>Facturation supplémentaire suivant observations générales :</u>	
Point 2 - Etat de propreté	11,00 €
Point 3 à l'intervention de jour - Alarme non réarmée	52,00 €
Point 3 à l'intervention de nuit - Alarme non réarmée	58,00 €
Particuliers, entreprises hors activité commerciale, syndicats, organismes, associations syndicales libres	
Caution pour chaque réservation	600,00 €
<u>Manifestations sans repas</u>	
1 jour dans la semaine (hors WE)	237,00 €
2 jours dans la semaine ou WE	378,00 €
<u>Manifestations avec repas (50 personnes maxi) non dansant et non cuisiné sur site</u>	
1 jour dans la semaine (hors WE)	415,00 €
2 jours dans la semaine ou WE	498,00 €
Associations	
Caution pour chaque réservation	600,00 €
<u>Manifestations</u>	
Associations vauvoises : gratuité : 1 jour d'utilisation / an + 1 jour pour 3 occupations payantes dans l'année toutes salles et manifestations confondues	
Associations non vauvoises : sans gratuité	
<u>Sans repas ou avec repas (50 personnes maxi) non dansant et non cuisiné sur site</u>	
1 jour dans la semaine (hors WE)	87,00 €
2 jours dans la semaine ou WE	175,00 €
<u>Activités et AG/CA</u>	
Associations vauvoises	Gratuit
Associations non vauvoises : tarif horaire	3,40 €

SERVICE	JANVIER 2024
SALLE GILET	
Facturation supplémentaire suivant observations générales :	
Point 2 - Etat de propreté	13,00 €
Particuliers, entreprises hors activité commerciale, syndicats, organismes, associations syndicales libres	
Caution pour chaque réservation	350,00 €
Manifestations sans repas	
1 jour dans la semaine (hors WE)	166,00 €
2 jours dans la semaine ou WE	262,00 €
Manifestations avec repas (40 personnes maxi) non dansant et non cuisiné sur site	
1 jour dans la semaine (hors WE)	248,00 €
2 jours dans la semaine ou WE	343,00 €
Associations	
Caution pour chaque réservation	350,00 €
Manifestations	
Associations vauvoises : gratuité : 1 jour d'utilisation / an + 1 jour pour 3 occupations payantes dans l'année toutes salles et manifestations confondues	
Associations non vauvoises : sans gratuité	
Sans repas ou avec repas (40 personnes maxi) non dansant et non cuisiné sur site	
1 jour dans la semaine (hors WE)	61,00 €
2 jours dans la semaine ou WE	121,00 €
Activités et AG/CA	
Associations vauvoises	Gratuit
Associations non vauvoises : tarif horaire	2,30 €
SALLE NAUZAN	
Facturation supplémentaire suivant observations générales :	
Point 2 - Etat de propreté	13,00 €
Particuliers, entreprises hors activité commerciale, syndicats, organismes, associations syndicales libres	
Caution pour chaque réservation	350,00 €
Manifestations uniquement sans repas	
Forfait 1 jour	143,00 €
Associations	
Caution pour chaque réservation	350,00 €
Manifestations	
Associations vauvoises : gratuité : 1 jour d'utilisation / an + 1 jour pour 3 occupations payantes dans l'année toutes salles et manifestations confondues	
Associations non vauvoises : sans gratuité	
Uniquement sans repas :	
1 jour dans la semaine (hors WE)	61,00 €
2 jours dans la semaine ou WE	121,00 €
Activités et AG/CA	
Associations vauvoises	Gratuit
Associations non vauvoises : tarif horaire	2,30 €

SERVICE	JANVIER 2024
SALLES RÉSERVÉES AUX EXPOSITIONS	
GALERIE SAINT ÉTIENNE	
Facturation supplémentaire suivant observations générales :	
Point 2 - Etat de propreté	15,00 €
Point 3 à l'intervention de jour - Alarme non réarmée	52,00 €
Point 3 à l'intervention de nuit - Alarme non réarmée	58,00 €
Particuliers non professionnels	
En saison la semaine d'exposition	169,00 €
Hors saison la semaine d'exposition	85,00 €
Associations	
Associations vauvoises sans vente : 1 gratuité / an toutes salles d'exposition confondues	
Association vauvoises avec vente	81,00 €
Associations non vauvoises	114,00 €
TEMPLE	
Facturation supplémentaire suivant observations générales :	
Point 2 - Etat de propreté	28,00 €
Particuliers non professionnels	
En saison la semaine d'exposition	169,00 €
Hors saison la semaine d'exposition	85,00 €
Associations	
Associations vauvoises sans vente : 1 gratuité / an toutes salles d'exposition confondues	
Associations vauvoises avec vente	81,00 €
Associations non vauvoises	114,00 €
SALLE ÉQUINOXE	
<p>Cette salle n'est pas ouverte au privé. Elle est réservée à la mairie pour ses propres manifestations. Selon sa disponibilité, elle pourra être mise à disposition des associations pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des expositions si les quantités et les dimensions le justifient - des assemblées générales ou conférences si le nombre de personnes le justifie 	
Facturation supplémentaire suivant observations générales :	
Point 2 - Etat de propreté	62,00 €
Point 3 à l'intervention de jour - Alarme non réarmée	52,00 €
Point 3 à l'intervention de nuit - Alarme non réarmée	58,00 €
Exposition, la semaine	
Associations vauvoises sans vente : 1 gratuité / an toutes salles d'exposition confondues	
Associations vauvoises avec vente	114,00 €
Associations non vauvoises	208,00 €
AG et conférences	
Associations vauvoises	Gratuit
Associations non vauvoises, tarif horaire	3,45 €

SERVICE	JANVIER 2024
MANIFESTATIONS EXTÉRIEURES	
Observation générale : facturation du temps passé par le personnel communal au coût réel pour l'évacuation des détritres s'ils n'ont pas été regroupés correctement dans les bacs prévus à cet effet.	
Bacs à détritres de 660 litres : la quantité de bacs mis à disposition par la mairie est déterminée par son service animation-communication.	
Tarif pour un bac de 660 litres	18,00 €
Prestataires de la commune	
Spectacles ambulants de plein air sans autorisation de branchements eau, électricité...	
Le m ² / jour entre 8h00 et 21h00 uniquement	1,22 €
Buvette et restauration par jour :	
Buvette et/ou restauration manifestations ≤ 1 000 personnes	73,00 €
Buvette manifestations > 1 000 personnes	375,00 €
Restauration manifestations > 1 000 personnes	375,00 €
Associations	
Manifestations avec ou sans buvette et/ou repas et sans prestataire :	
Association vauvoises	Gratuit
Associations non vauvoises, tarif horaire	6,50 €
Manifestations avec buvette et/ou repas et prestataire, associations vauvoises et non vauvoises :	
Buvette et/ou restauration manifestations ≤ 1 000 personnes, tarif par jour	73,00 €
Buvette manifestations > 1 000 personnes	375,00 €
Restauration manifestations > 1 000 personnes	375,00 €
SALLE OMNISPORTS	
Les utilisateurs de cette salle devront se conformer à l'arrêté municipal 2019/18/AG fixant le règlement intérieur de la salle omnisports.	
Pendant la période scolaire :	
- tous les mercredis sont réservés à l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) jusqu'à 18 heures 30	
- tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis sont réservés à l'école élémentaire de 14 heures à 17 heures	
Pendant les vacances scolaires : la salle est réservée à l'ACM du lundi au vendredi inclus jusqu'à 18 heures 30	
Activités	
Associations vauvoises	Gratuit
Associations non vauvoises, tarif horaire	5,20 €
Entreprises, organismes de formation, tarif horaire	20,00 €
Pompiers de Royan	Gratuit

ARTICLE 2 : La présente décision annule et remplace la décision n° 2022/30/D en date du 05/12/2022.

ARTICLE 3 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations du conseil municipal, publiée et affichée conformément à la réglementation en vigueur et transmise à la Sous-Préfecture de l'arrondissement de Rochefort.

Fait à Vaux-sur-Mer, le 05 décembre 2023.

Le Maire,
Patrice LIBELLI

TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Sous le N° 017 – 211704614 -- 2023 _ _ _ _ -- _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ -- _ _

Certifié exécutoire

Accusé de Réception Préfecture : Reçu le : _ _ / _ _ / 2023

Affiché le *2023.*